

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 08 Janvier 2015.

Convoqué par Madame Andrée AMMIRATI, directrice du pôle Pilotage et Ressources, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 08 Janvier 2015 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART, sous la présidence de Monsieur Benoît DEMELEMEESTER.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par René QUIDE membre élu titulaire et Bruno DEBOMY expert.

L'ordre du jour était le suivant :

- **1) Procès verbal du CTL du 20 Novembre 2014 (pour approbation);**
- **2) Évolution des emplois – Projet loi de Finances 2015 (pour avis);**
- **3) Questions Diverses ;**

En préambule à la réunion la CGT Finances publiques a lu sa déclaration liminaire non sans auparavant avoir fait la déclaration suivante suite aux événements qui ont a jamais marqué la France en ce mercredi 7 janvier 2015.

➤ **La CGT Finances Publique du Pas de Calais s'associe au deuil national.**

Nos pensées vont aux familles, aux proches, des caricaturistes, des journalistes, des personnels de CHARLIE HEBDO, des agents de Police, lâchement abattus, lâchement exécutés, hier à Paris.

Nul n'empêchera la liberté de penser, la liberté d'expression.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais a demandé a ce que soit jointe à la déclaration liminaire le tract de nos collègues de Montreuil Sur Mer, suite aux actions de mécontentement dénonçant les suppressions d'emplois sur le site.(voir tract)

1) Procès verbal du CTL du 20 Novembre 2014 (pour approbation);

Le PV du CTL du 20 Novembre 2014, en l'absence d'observations, a été adopté à l'unanimité

2) Évolution des emplois – Projet loi de Finances 2015 (pour avis);

La loi de finances 2015, prévoit une réduction du volume des effectifs de la DGFIP à hauteur de 2000 emplois, compte tenu des transferts d'emplois entrants et sortants entre programmes budgétaires, le total net des suppressions

d'emplois à répartir entre les services s'établit à 1934 suppressions d'emplois temps plein.

Pour le Département du Pas de Calais , ce sont 36 emplois qui seront supprimés en 2015.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- -2 A+
- -3 A
- -14 B
- -17 C

- **A la Direction** : suppression de 2A+ ; de 3A (1 par pôle) de 1 B et de 8 C.
- **A la Recette des Finances** : suppression de 1C.
Au Contrôle Fiscal :
 - Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR) suppression de 1 B,
 - Pôle de contrôle des revenus patrimoniaux (PCRP), suppression de 2 B,
 - Pôle de contrôle et d'expertise (PCE), suppression de 2 B.
- **Dans les SIP** : suppression de 10 emplois,
 - 3 B (Arras Ouest, Calais et Bruay)
 - 7 C (Arras Est, Béthune, Boulogne, Hénin-Beaumont, Montreuil, Saint-Pol et Saint-Omer)
- **La Pairie Départementale** : suppression d'1 B ;
- **Le réseau de Trésoreries** : suppression de 4 B (Calais Municipale, Carvin, ST Venant, Hersin Coupigny) et de 1 C (Bapaume).

A cela, il convient de prendre en compte les transferts d'emplois.

- 1 A et 1 C du PTGC d'Arras vers le PTGC de Béthune.
- 1 B des EMR vers la trésorerie municipale d'Arras.
- 1 B de Lens Hôpital vers la trésorerie municipale de Liévin.
- 1 C de la trésorerie municipale de Liévin vers Lens Hôpital.

Bien que ce ne soit pas dans ses habitudes, la CGT avait décidé de participer à cette réunion, 36 emplois de supprimés c'est inadmissible. Mais les résultats des dernières élections, ne le lui laissait pas le choix, la politique de la chaise vide lui serait reprochée.

Aussi nous avons participé à cette réunion.

Nous avons voté contre les suppressions d'emplois, et nous nous sommes abstenus sur le vote des transferts.

Explications :

Les difficultés rencontrées par les services qu'ils soient de Direction, des équipes d'accueil, des SIP , des SIE, des trésoreries mixtes, ... font qu'une seule suppression d'emploi est aujourd'hui lourde de conséquences, des pans entiers de nos missions sont abandonnés, les agents subissent au quotidien stress, souffrance au travail, agressivité de la part des usagers.

La CGT demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, elle exige le personnel nécessaire à l'exercice de nos missions, afin de garantir un service public de proximité et la justice fiscale.

Concernant les transferts d'emplois, la CGT s'est abstenue, car ces transferts d'emplois sont favorables aux agents qui sont actuellement affectés sur ces postes.

Mais une fois de plus la Direction ne répond pas aux exigences des

agents et de la CGT qui sont de créer les emplois nécessaires à l'exercice de nos missions.

A 12 h00, une minute de silence a été observé en hommage à ceux qui sont morts en héros pour défendre les idées de liberté, d'égalité et de fraternité.

➤ **3) Questions Diverses :**

La CGT est intervenue sur les question suivantes :

1) Les agents rationnaires de la cantine du Centre des Finances Publiques de Lens sont inquiets quant à l'avenir du restaurant administratif du site.

Il se dit que:

Une fermeture éventuelle pourrait intervenir ?

Un changement de prestataire pourrait intervenir ?

Une réunion avec la direction doit avoir lieu mi-janvier ?

Pouvez vous nous informer sur la situation du restaurant administratif lensois ?

La Direction confirme que des contacts ont été pris avec d'autres prestataires et que cette mise en concurrence est favorable aux rationnaires, une réunions avec les différents acteurs concernée est prévue le 14 janvier 2015, mais on peut d'ors et déjà rassurer les agents, la fermeture du restaurant administratif n'est pas envisagée.

La CGT propose, comme cela est déjà le cas à la DRFIP du Nord, que la mise en concurrence des différents prestataires soit faite pour l'ensemble du département, ce qui permettrait d'avoir des prix plus compétitifs.

Dans le département les prix d'un repas peuvent aller de 4,15 € à plus de 7 euros.

La direction précise que pour l'instant il n'est pas possible de faire appel à un prestataire unique, car il existe de trop nombreux sites où le nombre des rationnaires est très faible.

2) *La mise aux normes ou la mise en conformité du matériel des restaurants administratifs de ST POL et de MONTREUIL, inquiète les agents rationnaires des deux sites. Pouvez vous nous informer sur la mise en œuvre des travaux qui y seront effectués ?*

En ce qui concerne ST POL, la mise aux normes du restaurant administratif sera évoquée lors du prochain CDASS, il en sera de même pour le changement du lave vaisselle du restaurant administratif de Montreuil.

Autres informations :

- Les organisations syndicales, dont la CGT, avaient demandé à plusieurs reprises le ré-calibrage des emplois sur les différents accueils du département .

La direction n'est pas en mesure de respecter ses engagements au motif que les emplois d'accueil ne sont pas individualisés au sein des SIP.

Les agents d'accueil de Lens, Hénin-Beaumont, et Calais ... attendent une autre réponse de la Direction, « la marmite va exploser »

- La mise en place du Contrôle hiérarchisé des dépenses est mise en place à compter du 1er janvier 2015.

Constat, c'est une charge supplémentaire de travail pour les postes concernés, « à suivre de près »

- Mise en place de l'application AGIR : La direction reconnaît que cette application est complexe qu'il est nécessaire d'en recenser les difficultés, afin d'assouplir son utilisation.

